



**LE RÉSEAU DE CRÉATION  
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Clermont- Ferrand  
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

ACADEMIE D'AMIENS  
RECTORAT

Division des examens et concours  
Bureau des sujets

SESSION 2014

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE  
**FLEURISTE**

EP1 - PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN ATELIER DE PRODUCTION

Sous-épreuve  
Dessin d'Art Appliqué à la Profession

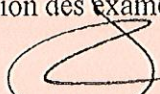
**NOTE A LIRE AUX CANDIDATS EN DEBUT**  
**D'EPREUVE**

→ La notation est de 20 points pour l'épreuve mentionnée ci-dessus (et non de 40 points).

(Page 3) Il faut lire ces critères d'évaluation :

CRITERES D'EVALUATION
<b>ANALYSE : 6 points</b> Justesse des points communs (formes, couleurs, textures...) : 2 points Qualité des croquis : 2 points Qualité des annotations : 2 points
<b>REALISATION : 14 points</b> Respect du cahier des charges : 9 points (bijoux de main : 1.5 points / inspiration indienne : 1.5 points / qualité de la composition florale : 3 points / trois végétaux différents : 3 points) Qualité de la représentation graphique des végétaux : 3 points Qualité et soin : 2 points

Pour le Recteur et par délégation  
Le chef de la division des examens et concours

  
Sophie LUQUET